

Mosaïque

DROIT

(Extrait d'un editorial du Ottawa Citizen, 5 octobre, 1985)

Au nom des droits de tous.

Les épouses des militaires demandent qu'on leur concède un minimum des droits que tous les Canadiens considèrent comme allant de soi : droit de parole, d'association et de non-discrimination. Elles veulent la permission d'établir une organisation qui veillera aux intérêts des épouses de militaires et de leurs familles. Elles veulent améliorer la sécurité routière sur les bases militaires, faciliter pour les familles les tourments des déménagements; elles veulent faire pression sur le gouvernement pour obtenir l'assurance-dentaire et mettre sur pied des programmes pour venir en aide aux femmes battues.

Au lieu d'encourager ces efforts, les commandants de base et même le ministre de la Défense leur ont mis des bâtons dans les roues à chaque étape. Les forces armées canadiennes se sont révélées fort éloignées de cette réalité: les femmes sont maintenant légalement les égales des hommes, elles sont des individus à part entière, même si elles portent un uniforme ou si elles ont marié quelqu'un qui en porte un.

Le jour est révolu où les épouses étaient considérées comme faisant partie des cantines, comme étant un problème de logistique. Si le ministère de la Défense craint de l'admettre, il ferait bien d'observer ce qui se fait au ministère des Affaires extérieures qui reconnaît la contribution des conjoints des employés permutants et qui encourage leur organisation.

Le sexisme du ministère de la Défense est offensant, inutile et futile. Assimiler une organisation d'épouses pour s'aider entre elles à une action politique inadmissible est tout simplement stupide.

CANADA

Rester en contact avec le Canada. Il est rare de trouver des livres canadiens à l'étranger, encore plus d'avoir accès à des journaux et périodiques canadiens. Les agences de presse et les publications étrangères ne parlent pas toujours autant qu'on le souhaiterait de ce qui se passe au Canada. Les films et les programmes de télévision canadiens ne sont pas encore monnaie courante à l'étranger. À part Radio-Canada International, il n'existe pas une seule source d'information quotidienne qui reflète les aspirations et les vues politiques des Canadiens.

Créé par décret du conseil en septembre 1942, Radio-Canada International entreprit dès l'année suivante la construction de deux émetteurs de 50 kilowatts à Sackville, au Nouveau-Brunswick, sur la côte est du Canada.

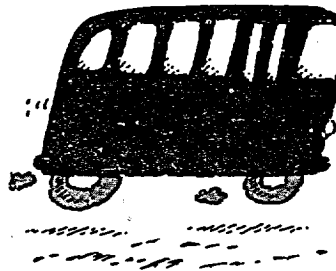
Le 16 décembre 1944, une première transmission d'essai était effectuée avec succès. Un peu plus d'une semaine après, le jour de Noël, les premières nouvelles du Canada étaient diffusées sur ondes courtes à l'intention des troupes canadiennes stationnées en Europe.



Radio-Canada International. Aujourd'hui, RCI diffuse sur ondes courtes des programmes dans 11 langues à l'intention de millions d'auditeurs en Europe de l'Est et de l'Ouest, aux États-Unis, en Amérique latine, aux Antilles, en Afrique et au Moyen-Orient. Depuis quelque temps, il diffuse dans une douzième langue, le japonais, une émission hebdomadaire transmise par satellite de Vancouver à Tokyo.

RCI diffuse également à l'intention des Canadiens à l'étranger les meilleures émissions radiophoniques inscrites au programme national de la Société Radio-Canada, par exemple *La semaine au Canada*, *Canada sur glace*, *Canada à la carte*, *Radio-journal*, etc.

ÉDUCATION



Réorganisation du C.S.O. enfin terminée! Après 18 mois d'études et de discussions, le Conseil scolaire d'Ottawa a ratifié, le 29 août 1985, les décisions suivantes au sujet des écoles secondaires de langue anglaise.

À partir de septembre 1986, les écoles seront regroupées en trois régions :

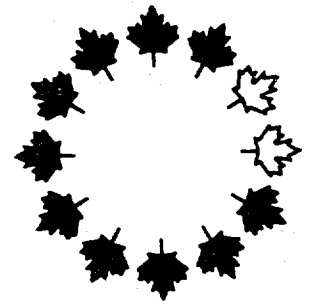
Sud : Brookfield, Ridgmont, Hillcrest et Canterbury — Ouest : Woodroffe, Laurentian, Nepean et Fisher Park — Nord-Est : Ottawa Tech, Lisgar, Glebe et Rideau.

Les étudiants devront normalement fréquenter l'école la plus rapprochée de leur résidence à l'intérieur de leur région, mais pourront éventuellement changer d'école à l'intérieur de la même région. Sauf exception ils ne pourront aller dans une autre région.

À partir du 30 juin 1986, Fisher Park, Sir John A. MacDonald et l'École de Commerce seront fermées.

Pour plus de détails, renseignez-vous auprès du C.S.O. au 563-2313 ou écrivez au C.S.O., Section ou Relations Publiques, 330 Gilmour Street, Ottawa, K2P 0P9.

"LES RÊVES DE LA CCN"



Un article récent paru sous ce titre dans le *Ottawa Citizen* décrivait les rêves de grandeur caressés par la CCN. La commission veut jouir d'une autonomie accrue et obtenir un plus grand pouvoir décisionnel sur les destinées de la région de la Capitale nationale. Elle vise entre autre à gagner le contrôle des édifices et autres ouvrages gouvernementaux de la région et interprète l'inauguration de la Galerie nationale et du nouveau Musée de l'homme en 1988 comme le premier élément de cette nouvelle stratégie.

Les politiciens locaux s'inquiètent du fait qu'un mandat élargi donnerait à la CCN le pouvoir de prendre des décisions qui pourraient avoir des conséquences importantes pour le développement de la Capitale sans avoir à consulter ou à rendre de comptes aux résidents de la région.

DIVERS

Le Canadien moyen qui se rend aux États-Unis pour plus d'une nuit dépense 260,50 \$, tandis que l'Américain moyen ne dépense au Canada que 194,44 \$ (soit 145,83 \$ américains).

Il a fallu 42 ans pour négocier le Traité relatif à la rivière Skagit, mais seulement 15 ans pour le Traité sur le saumon du Pacifique, qui a été ratifié lors du Sommet de Québec. Les choses s'améliorent.

L'investissement étranger au Canada provient à 80 % des États-Unis.